Entreprenariat

PAB2010-OSAN_

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**24 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département paramédical de Sainte-Elisabeth	Fabienne Lecris	Catherine VLOEBERGH	Nathalie PUTTEMAN Catherine VLOEBERGH

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	2	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Intégrer des cours d’entrepreneuriat dans la formation des étudiantes présente un intérêt majeur pour le développement de compétences transversales essentielles à leur future pratique professionnelle.

L’entrepreneuriat ne se limite pas à la création d’une entreprise, mais encourage avant tout une manière de penser créative, proactive et orientée vers la recherche de solutions.

Il permet notamment de développer la capacité à travailler de manière collaborative au sein d’une équipe, en mobilisant les compétences et les ressources de chacun. Les étudiantes apprennent également à améliorer leurs compétences en communication, tant dans l’expression de leurs idées que dans l’écoute et la négociation avec les autres. Les projets entrepreneuriaux les confrontent à des situations concrètes nécessitant une résolution de problèmes complexes et une prise de décision dans un contexte parfois incertain. Ils favorisent également le développement de la créativité, de l’esprit critique et de la capacité d’innovation.

Ces expériences renforcent l’autonomie, la confiance en soi et le leadership. Ces compétences sont directement transférables à la pratique qui nécessite une collaboration interprofessionnelle constante. Dans un système de santé en évolution, les professionnelles doivent également être capables d’identifier de nouveaux besoins et de proposer des solutions adaptées.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

À l’issue de l’unité d’enseignement, l’étudiant·e sera capable de maitriser ces différentes compétences:

Savoir:

Des compétences en matière de gestion de groupe, marketing, comptabilité, finance, ressources humaines.. L'interdisciplinarité, le sens de la créativité et de l'innovation La méthodologie de gestion de projet

Savoir-faire:

Des compétences entrepreneuriales en matière de création et de gestion de projet L'aptitude à maitriser un projet de A à Z et à se poser de bonnes questions L'aptitude à se créer un réseau, à trouver des opportunités de stage et d'emploi

Savoir-être:

Connaissance de soi, épanouissement personnel, la découverte de talents et de passions La notion d'effort et de persévérance Développer ses forces, reconnaitre et surmonter ses faiblesses

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 **Description de l'unité d'enseignement**

OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement vise à :

•€€€€€€€€ Développer les compétences de travail collaboratif en apprenant à travailler efficacement en équipe, à répartir les rôles et à mobiliser les compétences de chacun autour d'un projet commun.

•€€€€€€€€ Renforcer les compétences en communication afin de permettre aux étudiantes d'exprimer leurs idées avec clarté, d'écouter les autres, d'argumenter et de défendre un projet.

•€€€€€€€€ Développer la capacité à résoudre des problèmes complexes en analysant des situations, en identifiant les besoins et en proposant des solutions adaptées et innovantes.

•€€€€€€€€ Stimuler la créativité et l'esprit d'innovation afin d'encourager les étudiantes à imaginer de nouvelles réponses aux besoins des femmes, des familles et du système de santé.

•€€€€€€€€ Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative en permettant aux étudiantes de concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet de manière progressive et responsable.

•€€€€€€€€ Renforcer les compétences en leadership et en gestion de projet, notamment à travers la prise de décision, l'organisation, la gestion des ressources et l'atteinte d'objectifs communs.

•€€€€€€€€ Préparer les futures sages-femmes à devenir actrices du changement, capables de s'adapter aux évolutions de leur profession, d'identifier de nouvelles opportunités et de développer des projets professionnels innovants.

CONTENU

•€€€€€€€€ Atelier connaissance de soi et de la dynamique de groupe

•€€€€€€€€ Atelier créativité et esprit d'entreprendre

•€€€€€€€€ Atelier modélisation d'une idée et son développement

•€€€€€€€€ Atelier feedback expert Atelier étude de marché

•€€€€€€€€ Atelier foire aux projets

•€€€€€€€€ Atelier "pitcher" une idée Atelier préparer un jury Jury final de validation du projet

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Documents déposés sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB2024-YEP — Young entreprise project (projet YEP)	documents disponibles sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB2024-YEP — Young entreprise project (projet YEP)	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAB2024-YEP — Young entreprise project (projet YEP)	Cours magistraux en présentiel et, lorsque cela est pertinent, à distance • Exposés oraux et cours magistraux interactifs. • Présence obligatoire : La présence aux séances de cours est obligatoire, en raison de la nature collaborative et créative de l'unité, centrée sur la construction de projet entrepreneurial en groupe. Toute absence doit être justifiée par écrit (certificat médical ou autre justificatif valable) et envoyée au secrétariat dans les 48 heures suivant la séance concernée. • En l'absence de justificatif dans ce délai, l'étudiant sera considéré comme absent. en cas d'absence supérieure à 25 % du volume horaire total de l'UE, l'étudiant ne pourra pas présenter le jury en juin et ne pourra pas valider l'UE à cette session.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Evaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'évaluation porte sur la création d'un projet entrepreneurial fictif en équipe.

Janvier : Première session :

30% projet écrit (note individuelle)

70% défense orale du projet (note pour le groupe)

Aout: Seconde session : 1

00% Présentation du projet écrit (note individuelle)

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	Evaluation intégrée L’évaluation porte sur la création d’un projet entrepreneurial fictif en équipe. Janvier : Première session : 30% projet écrit (note individuelle) 70% défense orale du projet (note pour le groupe) Aout: Seconde session : 1 00% Présentation du projet écrit (note individuelle)

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB2024-YEP — Young entreprise project (projet YEP)	Evaluation intégrée

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.